

# **Réunion du Conseil Municipal**

## **Séance du vendredi 14 janvier 2011**

L'an deux mille dix et le vendredi quatorze janvier à vingt et une heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni dans la salle habituelle de ses séances sous la présidence de Monsieur Daniel MEYNADIER, Maire de Rousses.

**Étaient présents** : Daniel MEYNADIER, Eliette VALAT, Daniel GIOVANNACCI, Elie COUDERC, Bernard ROUQUETTE, Serge GOUT, Jean Paul MARTIN,

**Absent excusé** : Johan VALMALLE

**Procuration** : Claire GINIER donne procuration à Éliette VALAT

**Étaient également présents** : Monsieur Bergère Judicaël

**Mr GIOVANNACCI Daniel a été nommé secrétaire de séance.**

## **ORDRE DU JOUR**

Lecture et adoption du dernier compte-rendu

### **Instauration de la TLE ou de la PVR**

Au vu du nombre de CU arrivés ces derniers temps, le Maire propose de récupérer les pertes dues à l'installation des différents réseaux que devra prendre en charge la commune. Seules deux possibilités s'offrent à la commune, soit la Taxe Locale d'Équipement (TLE), soit la Participation pour Voirie et Réseaux (PVR). Après l'exposé de Daniel GIOVANNACCI sur les modalités d'application de la PVR et de la TLE, le conseil décide d'instaurer la TLE vu qu'elle semble plus adaptée à notre collectivité par rapport à la complexité de la PVR. Outre les exonérations obligatoires, le conseil décide d'appliquer pour 3 ans les exonérations facultatives : les constructions à caractère social, la reconstruction des biens expropriés, les garages à usage commercial et les bâtiments à usage agricole. Le taux de la TLE est fixé à 3% pour toutes les catégories à compter du 14 janvier 2011.

### **Document d'information Sur les Risques Majeurs (DISCRIM)**

Vu que la commune n'a pas de PPR, elle n'a pas d'obligation d'avoir un DISCRIM. Le conseil décide de ne rien faire.

### **Extension des compétences de la Communauté de Communes Tarnon Mimente**

A la lecture du projet d'extension des compétences, le conseil décide d'adopter le projet de délibération pour l'extension des compétences de la Communauté de Communes pour la signature du Contrat Éducatif Local et de la mise en œuvre des axes d'intervention définis par un programme annuel.

### **Adhésion de principe au périmètre proposé à la fusion des deux EPCI (Tarnon Mimente / Pays de Florac et du Haut Tarn)**

Le conseil adopte l'adhésion de principe au périmètre proposé pour la fusion des deux EPCI.

### **Questions diverses**

- **SPANC** : Le Maire prévient le conseil que la date de la mise en application du SPANC a été changée. La nouvelle date est le 1<sup>er</sup> janvier 2011 concernant toute vente d'immeuble.
- **Taux d'avancement** : Au vu du tableau des avancements, seul l'agent technique peut y prétendre sous condition de l'obtention de l'examen professionnel. Or, à la date du conseil, l'employé ne l'avait pas passé. La décision est de ne rien faire pour l'instant, mais dès que celui-ci aura réussi son examen, le conseil délibérera positivement.
- **Accessibilité Handicapée** : Rien de prévu pour 2011
- **Toilettes** : Le conseil décide de proposer les 3 cabines de toilette à Alain Argilier.

La séance est levée à 23h50.